Nom : Laborbe

Prénoms : Pierre Surnoms : X 98-2-31

Numéro matricule du recrutement : 1433

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 3 mai 1896, à Bert, canton de Jaligny, département de l'Allier, résidant à Bert, canton de Jaligny, département de l'Allier, profession de cultivateur, fils de Antoine et de feue Bay Jeanne, domiciliés à Bert, canton de Jaligny, département de l'Allier.

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns, Yeux marron foncé, Front bombé, Nez moyen, Visage plein, Renseignements physionomiques complémentaires : nez dévié à droite

Taille : 1 mètre 67 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 66 de la liste du canton de Jaligny

Classé dans la 1re partie de la liste en 1911.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 9 Avril 1915
arrivé au corps le 9 Avril 1915
Passé au 5e Régiment d'infanterie le 7 Mai 1916. Proposé pour pension de retraite de 6e classe n° 60, par la commission de réforme de Roanne du 24 Juin 1919 pour : « Ankylose complète du genou gauche ». Concession de pension de 1440 fs avec jouissance du 24 Juin 1919 (arrêté du 8-9-20)

CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	~~124~~ 55e Regt. d'infanterie		8/03
	5e — d° —		13591 3e
Disponibilité et réserve de l'armée active.	Retraité		
Armée territoriale et sa réserve.			

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

~~Condamné par jugement contradictoire du tribunal correctionnel de Cusset du 13 septembre 1914 à cinquante francs d'amende et confiscation du fusil de chasse saisi, délit de chasse prohibé.~~ Amnistié, art 2 § 10. Loi du 24-10-1919

CAMPAGNES.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé le 3-1-1917 à Verdun "E.O" jouis gauche.
Blessé le 28-7-1918 à Oulchy la Ville : sillon genou droit, éclats pénétrants jambe droite fracture E.O.
(voir lui et)

Bon pour Certificat Provisoire ancien Combattant n° 1936 délivré par le recrutement de Moulins à Préfecture de Moulins le 4-3-31
Laborbe 1915-1433

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve	1re dans l		
	2e dans l		
	Supplémentaires dans l		
Armée territoriale	1re dans l		
	Supplémentaires dans l	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication	Du		au
	Du		au

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE. R RÉSIDENCE.
Dossier mal au dossier			

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Paris et Limoges. — Imprimerie et Librairie militaires Charles-Lavauzelle. — N° 1001 int. — 7743.